

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur C. H. Furcy, 4 octobre 1862](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur C. H. Furcy, 4 octobre 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[4 octobre 1862](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Furcy, C. H.](#)

Lieu de destination11, rue Bréa, Paris

Description

RésuméSur la réalisation de gravures sur bois d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire exécutées d'après photographies. Godin accuse réception de deux épreuves de gravures sur bois qui le satisfont, mais regrette qu'ils vont devoir voisiner avec des dessins dont les perspectives ont été redressées par rapport aux photographies, et il demande à Furcy de modifier les premières gravures pour rendre « un peu de fuyant » aux lignes des appareils. Il fait une série d'observations sur les gravures et envoie de nouvelles lithographies et photographies à Furcy.

Mots-clés

[Dessin](#), [Estampe](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Photographie](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation2 p. (361r, 362v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

361
358 363.
Paris le 4 Juin 1862 361

Monsieur Juray

Je viens de recevoir les deux boîtes.
Je trouverais ces deux dessins très bien
si vous n'aviez commandé les autres en
redoublant les perspectives que donne les
photographies, mais je trouve que cela ne
fera un bien mauvais effet de voir
à côté les uns des autres des dessins dont
certains auront remis les lignes horizontales en bas
et d'autres dans lesquels on aura baissé
les parties fuyantes. car tous ces dessins
doivent être à côté les uns des autres sur
un grand tableau, si vous n'avez pas
insisté au début pour modifier les dessins
que je vous envoyais j'aurais été satisfait
de les voir reproduire comme ils sont
et puisque vous êtes resté dans cette voie il
faudrait que cela ait lieu pour tous les dessins
beaucoup donc de rendre un peu de fuyant
aux premiers que je vous ai retournés
ce que je viens de vous dire s'applique au
n° 63 comme à tous les autres il n'y a pas
plus de fuyant que dans le n° 34 que je
vous retourne j'aimerais mieux que vous
diminuiez un peu à tous ces endroits
fautes le fuyant qu'ils ont mais

pour satisfaire tous les connaisseurs ils
succèdent de en conserver un que, tandis que
ma dernière sous signait que votre destination
avait mis dans le n° 47 des lignes fuyantes &
contours ce qui fait le plus mauvais effet
pour éviter ces erreurs le mieux est de copier
les dessins comme ils sont dans la vue de la
soie gâtée au lieu de les amplifier

je vous envoie aujourd'hui
n° 4 et 5 pl XV

n° 8, 9, 25, 40 pl XIII

afin que vous fassiez à la visière n° 60
la rectification de former la porte qui est partie
subsiste sur le dessin ^{et la base des robes du dessin} comme un lithographe
l'indiquant sur la façade est semblable et les
dessins doivent être gravés comme les derniers bois que je vous envoie
pour dessein quand il y a beaucoup de fuyant
je ne trouverais pas mauvais qu'on en retire un
que ainsi le n° 97 ne serait pas plus mal s'il en
avait un que moins mais il faut légèrement en
laidant ce dessin la est fait par une main capable

je vais sous deux ou trois jours vous envoyer
une collection de dessins

très agréablement
monseigneur mes respects à votre

Godeau

si la n° 60 et les 3 autres des quatre premiers
gravures ne vous paraissent pas pouvoir se
mettre en harmonie avec le reste du travail, je
préférerais qu'ils soient revus mesmes par vous
si du reste envisagé de nouveaux dessins modifiés
de nos 44, 45, 46 pl XXXII et 48, 49 et 50 pl XXXI
est ainsi qu'ils doivent être faits
pour le n° 51 à 54 consultez le pl XXXII de l'ancien